

# 9

---

## Étude sur le travail des enfants dans l'agriculture : Région de Meknès-Tafilalet, Maroc

Hassan Khalouki

L'enfant est placé à la croisée des chemins, il vit sous l'influence de la famille, du milieu géographique et socio-culturel dont il est issu ; la religion, l'histoire lui tracent les normes et le système de valeurs à suivre, l'enseignement qu'il reçoit, les médias auxquels il a accès, lui ouvrent de nouveaux horizons.

L'ensemble contribue à la formation de sa personnalité et à son insertion dans le circuit de production. Seulement les recherches et les travaux qui ont analysé tout ce processus se sont souvent limités à l'enfant en général sans distinction de sexes, la distinction des secteurs et des branches est souvent ignorée en faveur d'une perception urbaine et industrielle.

### Le travail des enfants

Le travail des enfants constitue un phénomène largement répandu dans le monde, particulièrement dans les pays en développement. On estime que 250 millions d'enfants de 5 à 14 ans travaillent aujourd'hui dans le monde, souvent dans des conditions qui entravent gravement leur développement physique, émotionnel et spirituel. Un consensus s'établit progressivement au sein des gouvernements et de la société civile qui estiment que des efforts doivent être immédiatement déployés pour protéger tous les enfants contre les travaux qui nuisent à leur santé en adoptant des mesures préventives et en les soustrayant à des situations dangereuses.

Actuellement, il existe trois accords internationaux importants, qui sont complémentaires et fournissent un cadre aux politiques et aux progrès visant à lier éducation et abolition du travail des enfants, à savoir :

- la Convention relative aux droits de l'enfant (1989) ;
- la Convention 138 et la recommandation 146 (1973) de l'OIT sur l'âge minimum d'admission à l'emploi ;
- la Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous (1990).

Au Maroc, le travail des enfants bien qu'il soit un phénomène très ancien et largement observé, reste très peu caractérisé et encore mal connu. Selon les dernières estimations de la direction de la statistique (Ministère du plan et de la prévision économique), sur 9,8 millions d'enfants, il y aurait environ 642 000 considérés comme actifs, soit 6,5 pour cent. Parmi ces enfants travailleurs, 82 pour cent se trouveraient en milieu rural (près de 523 000 enfants).

Ces chiffres placent le Maroc parmi les pays les moins touchés par ce phénomène dans les pays en développement, particulièrement en Afrique où les taux d'enfants actifs dépassent 40 pour cent de la population d'enfants de moins de 14 ans. Toutefois, les estimations officielles sont à prendre avec beaucoup de précaution du fait qu'il s'agit d'un phénomène qui n'est pas toujours aisément déclaré et sa détection par des enquêtes de portée nationale est parfois très difficile.

### *Travail des enfants dans l'agriculture*

Le travail des enfants dans l'agriculture est souvent invisible, parce qu'ils aident leurs parents dans leurs tâches ou dans d'autres formes d'organisation du travail. Parce que ce travail n'est pas reconnu et qu'il n'émarge pas facilement aux statistiques, il passe largement inaperçu, ce qui crée un cycle de pauvreté et hypothèque l'avenir des enfants, puisque leur accès aux études et à la formation est fortement réduit.

Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), l'agriculture fait partie des trois secteurs les plus dangereux pour les travailleurs (après les mines et la construction). La moitié de tous les décès liés au travail, relève du secteur agricole. Malheureusement, des enfants figurent parmi ces décès.

De par le monde, la plupart des enfants qui travaillent se trouvent dans les champs et dans les pêcheries, non dans des usines. Ce constat fondamental sur le travail des enfants est souvent ignoré en faveur d'une perception urbaine et industrielle de ce qu'est réellement le travail des enfants. Cette négligence du travail des enfants en milieu agricole, combinée à la perception largement répandue que les enfants qui travaillent dans les fermes sont moins à risque qu'en milieu urbain, continue de prévaloir aujourd'hui. Cette attitude culturelle véhicule une perception erronée du travail des enfants et fait en sorte que les lois qui devraient protéger les enfants ne s'appliquent pas dans la plupart des milieux agricoles où ils travaillent.

Cette négligence du travail des enfants en milieu rural s'explique par au moins cinq facteurs :

- ceux qui étudient les problèmes du travail des enfants et élaborent des programmes pour le combattre sont habituellement basés dans les villes et sont davantage susceptibles de concentrer leurs efforts sur les problèmes du milieu urbain, comme les enfants de la rue, qui sont visibles et à la portée de main ;
- les régions rurales sont souvent éloignées, au double plan géographique et culturel, ce qui empêche les chercheurs et les concepteurs de programmes, basés en ville, d'y passer de longues périodes ;

- le coût de la recherche sur le travail des enfants en milieu rural est relativement élevé du fait du temps et des exigences quantitatives et qualitatives en moyens humains qu'elle nécessite ;
- dans plusieurs pays, les gouvernements mettent d'abord l'accent sur la situation urbaine, ce qui reflète souvent une négligence volontaire de la part des groupes d'intérêt ;
- plusieurs décideurs nationaux et internationaux supposent que le travail des enfants dans un environnement rural « idyllique » ne peut être néfaste pour les enfants, de fait, cette forme de « solidarité familiale » est perçue comme entièrement bénéfique.

En agriculture, la culture constitue un facteur extrêmement important dans la négligence de longue date du travail des enfants en milieu rural. La situation du travail des enfants dans le milieu rural reste très méconnue à travers le monde. Les données provenant de pays qui disposent de statistiques relativement fiables sur le travail ou d'études spécifiques sur le travail des enfants indiquent dans l'ensemble un pourcentage beaucoup plus élevé d'enfants travaillant en milieu rural qu'en milieu urbain, commençant à travailler plus jeunes (à 5, 6 ou 7 ans) et pouvant travailler un nombre de jours et d'heures plus élevé. Les fillettes sont particulièrement susceptibles de commencer à travailler plus jeunes et à se voir refuser l'accès à l'école.

Un rapport publié récemment par le BIT affirme que près du tiers de la main d'œuvre agricole dans certains pays en développement est formée d'enfants. Ce n'est que récemment que des études spécifiques du BIT ont permis de prendre la mesure de la contribution du travail des enfants à la production d'aliment et de produits agricoles par pays.

Voici quelques cas d'études (Bangladesh, Brésil, Kenya, Malawi, Égypte) :

- *Bangladesh* : 82 pour cent des 6,1 millions d'enfants économiquement actifs, travaillent dans l'agriculture ;
- *Brésil* : 3 millions d'enfants travaillent dans les plantations de sisal, de thé, de canne à sucre et de tabac ;
- *Kenya* : les enfants forment le quart de la main-d'œuvre agricole ;
- *Malawi* : la majorité des enfants habitant dans les plantations de tabac y travaillent (78 pour cent des enfants ayant entre 10 et 14 ans et 55 pour cent des enfants de 7 à 9 ans) ;
- *Égypte* : plus d'un million d'enfants ayant entre 7 et 12 ans sont engagés chaque année dans la lutte contre les infestations de vers dans les feuilles de coton.
- *Maroc* : le monde rural abrite la plus grande densité des enfants qui travaillent pour le compte de leur propre famille ou pour de petites entreprises ou exploitations agricoles. Le travail au sein de l'enceinte familiale peut aller de la simple aide dans le ménage jusqu'au travail dans le champ dans des conditions physiques déplorable, en passant par l'approvisionnement en eau potable ou en combustibles (petites filles), la bergerie (petits garçons) et l'entretien et l'alimentation des animaux.

Le travail pour le compte de tiers prend des formes variées et dénote le plus souvent des conditions difficiles voire même dangereuses pour le développement normal des enfants. Ces travaux répondent à des objectifs à la fois économiques (réduction des charges de main d'œuvre de l'exploitation familiale, participation à la trésorerie de la famille,..), sociaux (participation dans le soutien de la cohésion de famille,..) et culturels (valeur du travail, valeur de l'argent, normes et schéma culturels admis,...).

Dans tous les cas, le travail des enfants est à la fois une cause et une conséquence du sous-développement local marqué par l'ampleur de la pauvreté, l'absence d'infrastructures de base et la marginalisation des ressources humaines particulièrement dans le milieu rural. Il empêche les enfants de fréquenter l'école et d'améliorer leur situation durablement.

Les conditions dans lesquelles beaucoup d'enfants travaillent en milieu rural sont méconnues au Maroc. Beaucoup de questionnements doivent être compris et élucidés afin d'asseoir une stratégie cohérente et efficace d'intervention en faveur de ces enfants, notamment :

- Quels travaux agricoles sont exécutés par les enfants et dans quelles conditions ?
- Quelles sont les situations réelles de leur environnement quotidien ?
- Quels sont les impacts du travail des enfants en agriculture ?
- Quels sont les mécanismes qui régissent ce phénomène ?
- Quels mécanismes régissent la relation école-travail ?

### **Méthodologie**

Il s'agit d'une méthode de recherche permettant de comprendre une réalité ou une situation sociale spécifique dans un contexte socioculturel particulier. Elle utilise plusieurs stratégies de collecte de données et d'informations quantitatives et qualitatives. Elle consiste en une recherche sur les populations à travers des entretiens avec de petits groupes d'individus et l'observation.

#### *Objectifs de l'étude*

Les objectifs assignés à l'étude découlent de la problématique posée plus haut et se présentent comme suit :

- la caractérisation des situations de travail des enfants dans l'agriculture (TEA) ;
- l'estimation de l'impact du travail des enfants dans la zone d'étude ;
- l'identification et la description des conditions réelles du TEA dans la zone étudiée ;
- l'étude des interactions agissant sur la relation école-travail et la compréhension des forces, pressions et comportements agissant vers l'une ou l'autre direction ;
- la détermination des bases pour l'instruction de programmes d'intervention visant à améliorer la situation des enfants travaillant en agriculture ou, le cas échéant, à abolir les formes dangereuses de travail.

### ***Impératifs d'une recherche sur le travail des enfants***

- très peu ou pas d'informations disponibles sur le travail des enfants dans les structures administratives des pays ;
- manque d'informations fiables sur les dynamiques sociale, économique et culturelle qui régissent la relation enfant-travail-école ;
- nécessité d'évaluer les risques physique et psychologique auxquels beaucoup d'enfants sont exposés, afin de pouvoir formuler des projets et des programmes d'actions.

### ***Nécessité de limiter les aspects de la recherche***

Du fait de l'incapacité à étudier l'ensemble du travail de l'enfant dans un laps de temps réduit, il est impératif de concentrer l'étude sur des aspects bien délimités. À titre d'exemple :

- les types de travaux effectués par les enfants et impacts du travail des enfants ;
- identification et description des conditions de travail des enfants ;
- dynamique de la relation entre l'école et le travail : attitude des parents et des enfants ;
- évaluation de l'étendu des situations dangereuses, nocives et particulières vis à vis de la santé physique et psychologique des enfants ;
- bases adéquates pour l'instruction de programmes d'intervention et de projets.

### ***Zone de l'étude***

L'étude concerne une région qui présente la caractéristique de la diversité de l'environnement physique et humain. Elle comprend des zones distinctes ; la plaine et oasis, le piémont des montagnes et la montagne.

La majorité de la population de la région est localisée dans le milieu rural et la proportion des enfants ayant moins de 15 ans représente 35 pour cent de la population de la région. L'agriculture constitue l'activité économique principale en milieu rural et renferme plus de 82 pour cent de la population active de la région. Le taux d'analphabétisme atteint 84 pour cent en milieu rural et 38 pour cent en milieu urbain, ce taux atteint 90 pour cent chez les femmes.

La région bénéficie de plusieurs programmes de développement relatifs à l'équipement en infrastructures de base dans le milieu rural ainsi que des projets de lutte contre la pauvreté avec le concours de plusieurs organismes nationaux et internationaux.

Le choix de la région répond à l'énorme déficit en matière d'information sur le travail des enfants en milieu rural et notamment dans l'agriculture, principale activité économique de la région.

### ***Sources d'informations***

La méthodologie adoptée se base sur les éléments et sources d'information suivants

- la documentation de l'UNICEF et du BIT relative aux recherches sur le travail des enfants ;

- les aspects méthodologiques développés par les consultants dans le domaine de recherche sur le travail des enfants ;
- les expériences capitalisées dans le domaine de la recherche sociale et de développement ;
- la connaissance du domaine agricole et de la région de l'étude ;
- discussions et entretiens avec les personnes et les organisations reconnues ;
- observations ; information visuelle, conversations (enfants, parents, employeurs, enseignants).

Les enfants sont l'élément central de la recherche. Ils constituent des pourvoyeurs individuels de données et sont la source d'information la plus importante. Ils peuvent contribuer au processus de collecte d'information à travers la participation dans les discussions de groupes (informateurs clés).

Les enfants travailleurs peuvent intervenir de façon limitée dans les phases ultérieures du processus (comparaison des résultats, opinions sur les programmes à mettre en place...).

### **Analyse des Résultats de l'étude**

#### ***Importance du travail des enfants en l'agriculture dans la région.***

Le travail des enfants en agriculture est une réalité, il est banal et généralement toléré par pratiquement toutes les composantes de la société.

À travers les différents groupes de discussions menés auprès des parents, instituteurs et enfants, il se dégage que le travail de l'enfant est un phénomène social courant qui touche l'ensemble des ménages et toutes les zones étudiées.

Les statistiques recueillies à travers les enquêtes montrent que ce phénomène touche à peu près la moitié des enfants âgés de 7 à 15 ans, avec des degrés différents selon la région, le niveau de vie et les conditions socio-économiques de l'enfant et de sa famille.

**Tableau 1 : Importance du travail des enfants en agriculture par zone**

| Région   | Nombre de ménages | Nombred'enfants | ETA | %   |
|----------|-------------------|-----------------|-----|-----|
| Montagne | 36                | 85              | 45  | 53% |
| Piémont  | 96                | 224             | 119 | 53% |
| Plaine   | 80                | 158             | 76  | 48% |
| Total    | 212               | 467             | 240 | 51% |

Il ressort du tableau ci-dessus que le travail des enfants en agriculture est légèrement plus élevé en zones de montagne et de piémont avec 53 pour cent. La zone de plaine, offrant une infrastructure de base et socio-économique relativement plus importante, reste moins touchée par ce phénomène.

Néanmoins, il a été constaté que les enfants de la montagne et du piémont partent en plaine pour chercher du travail rémunéré dans les fermes modernes irriguées.

### **Causes du travail des enfants en agriculture**

#### *Conditions de développement humain*

##### ◆ La pauvreté

Comme partout dans le monde, la pauvreté est la première cause de travail des enfants en agriculture. La plupart des parents interviewés ont déclaré être incapables à subvenir aux besoins essentiels (terre agricole ne dépassant guère 2ha par ménage, surtout en zone de montagne et de piémont), et d'autre part, le revenu du ménage a significativement chuté suite à plusieurs années de sécheresse et la réduction des opportunités d'emploi.

Le travail des enfants constitue une manière à la fois de :

- réduire les charges de l'exploitation agricole familiale à travers l'apport de force de travail non rémunéré (main d'œuvre familiale) ;
- échapper aux frais de scolarisation des enfants qui ne vont plus à l'école ;
- contribuer financièrement aux dépenses des ménages, à travers la rémunération du travail des enfants chez les tiers.

La survie des ménages est très liée à l'apport de revenus extérieurs d'un ou de plusieurs membre de la famille (généralement fils et filles) qui travaillent en ville ou à l'étranger.

##### ◆ Analphabétisme et ignorance des parents

L'analphabétisme des parents est généralisé et leur niveau de conscience quant aux impacts du travail des enfants est très faible.

Les populations paysannes vivent en marge de la société. À titre d'exemple, 10 à 20 pour cent des ménages n'ont pas d'état civil et 10 à 15 pour cent n'ont pas d'acte de mariage.

La non-scolarisation des enfants est due aux effets directs conjugués de la pauvreté, l'analphabétisme et l'ignorance des parents. Les enfants non scolarisés ayant tout leur temps libre sont très vite attirés par le travail agricole dans l'exploitation familiale ou pour les tiers.

##### ◆ Conditions familiales

Les conditions familiales constituent un facteur déterminant quant au travail de l'enfant et surtout le « timing » et la précocité de ce travail.

Il est généralement constaté que le garçon aîné n'est pas scolarisé à cause de son implication avec son père dans les travaux agricoles et l'aide de la famille, surtout si le patrimoine agricole du ménage est important. De même, la fille aînée est généralement engagée dans les travaux de ménage ainsi que dans les travaux liés à l'élevage.

La mort ou l'absence du père condamne le garçon aîné à prendre la responsabilité de chef de famille à un stade très précoce (dès l'âge de 12 ans) et implique directement la rupture de sa scolarisation s'il est scolarisé. Les enfants orphelins sont généralement privés de scolarisation à un stade très précoce et se trouvent obligés de travailler pour assurer leurs besoins quotidiens et ceux de leurs familles.

##### ◆ Coutumes

Le travail des enfants trouve aussi son explication au niveau de la valeur social du travail dans les coutumes de la région. Le travail a une valeur sacrée et le soutien de la famille

confère à l'enfant une valeur sociale au rang des adultes. L'auto-prise en charge et l'indépendance financière est une valeur très prisée par les enfants à un âge très jeune.

En définitif, le stade « enfance » de l'enfant n'existe pratiquement pas dans le vécu des populations rurales pauvres. D'autres valeurs viennent justifier le travail de l'enfant comme une adaptation à un environnement précaire sans merci où il n'y a place ni au divertissement ni à l'épanouissement.

#### *Faiblesse des infrastructures*

##### ◆ Infrastructures de base

Le niveau d'équipement en infrastructures de base dans les zones visitées est très faible. Il est comparable à la situation générale des zones rurales les plus marginalisées.

##### • Accès à l'eau potable

Le taux d'accès à l'eau potable (adduction d'eau potable par branchement individuel ou existence d'une borne fontaine) dans les douars visités ne dépasse pas 46 pour cent en moyenne. Il est de 55 pour cent en plaine et de 42 pour cent en montagne. Le reste de la population est approvisionnée en eau à partir de puits privés non contrôlés (29 pour cent), de sources (20 pour cent), ou encore à partir des eaux des oueds et des seguías (10 pour cent).

##### • Électrification

Sur 43 douars enquêtés, seulement 12 sont électrifiés, soit 28 pour cent. Le taux d'électrification des douars est plus élevé dans la région du piémont avec 43 pour cent et atteint 19 pour cent dans la plaine. En terme de ménage, le taux de raccordement est de 15 pour cent dans l'ensemble, avec un faible niveau enregistré dans la plaine de 19 pour cent. Il en résulte que les conditions de vie dans les douars visités sont très défavorables.

##### • Réseau routier et désenclavement

La région est très enclavée. Le réseau routier est très peu développé et la plupart des douars visités sont difficilement accessibles. Le degré d'enclavement s'accroît en allant de la plaine vers la montagne.

##### ◆ Infrastructures socio-économiques

Les infrastructures socioéconomiques sont très peu développées dans les douars visités reflétant la situation générale dans la zone d'étude. A ce propos, on note particulièrement :

- l'éloignement des collèges : aucun douar n'est doté d'un collège et le collège le plus près se situe à plusieurs dizaines de kilomètres, ce qui explique le taux très élevé (plus de 95 pour cent) de rupture de scolarisation des enfants ayant terminé les études primaires ;
- l'inadaptation du système scolaire : beaucoup d'enfants et de parents critiquent le système scolaire adopté qui ne répond point aux besoins spécifiques des enfants du milieu rural. Ce système est lourd, inefficace et inadapté aux conditions de vie des enfants ruraux ;



- l'absence de la formation professionnelle : il y a un besoin important de formation professionnelle pratique et rapide pour la qualification d'une main d'œuvre analphabète et très peu professionnelle ;
- l'éloignement et le sous-équipement des centres de Santé : dans la plupart des douars, l'accès à un centre de santé prend des heures puisque la distance à parcourir est supérieure à 10 km et atteint parfois plus de 50 km. En plus, les centres de santé existant ne peuvent pas assurer à la population rurale le service sanitaire demandé du fait du sous-équipement de ces centres qui manquent de personnel et de matériel, indispensables à un service sanitaire de base adéquat ;
- inexistence d'infrastructures et d'activités de promotion de la jeunesse ; A l'exception de quelques terrains de football caillouteux et très dangereux quant à la pratique d'un sport quelconque, il n'y a aucune infrastructure de jeunesse et sport. La jeunesse rurale est laissée pour compte. La notion de « l'enfance » est même oubliée ;
- la quasi-absence d'activité économique extra-agricole : l'activité agricole reste la principale source de revenu et d'emploi dans les douars visités, à l'instar de l'ensemble de la zone d'étude. La précarité du secteur agricole face à l'aléa climatique (sécheresse et autres catastrophes climatiques) et le caractère très traditionnel des systèmes de production agricole pratiqués font que les revenus des ménages sont médiocres, voire nuls, et les moyens de survie viennent souvent de transfert d'argent des membres de la famille travaillant dans d'autres secteurs en ville ou à l'étranger.

◆ Développement communautaire

Dans la quasi-totalité des douars visités, il existe une association ou une ONG. La majorité d'entre elles s'occupent de la gestion du réseau d'eau potable où elles sont créées dans le cadre de projet de développement (programme rural). Les autres organisations n'ont ni moyens de travail ni programmes d'actions. Leur capacité de développement institutionnel est très faible ne permettant pas de générer des cycles de développement local.

Ces organisations qui disposent de ressources humaines et de volontaires soucieux du développement de leurs localités, nécessitent un encadrement et des moyens de travail pour participer activement à l'amélioration de leur cadre de vie. Elles constituent la voie obligée pour une sensibilisation à l'éradication du travail des enfants, particulièrement en agriculture.

### ***Caractérisation du travail des enfants en agriculture***

#### *Catégories des travaux effectués par les enfants*

Le travail des enfants en agriculture se caractérise par la présence de 3 grandes catégories de travail, selon le type de rémunération pratiqué :

◆ Travail familial non rémunéré (TFNR)

Il s'agit du travail des enfants dans leurs exploitations agricoles familiales. C'est un cas quasi-généralisé puisque les enfants contribuent de façon plus ou moins importante

dans les travaux agricoles et dans les tâches de l'élevage pratiquées sur le patrimoine foncier familial. C'est un travail qui peut être permanent pour enfants non scolarisés et pour les opérations à caractère continu et permanent dans le temps, comme le gardiennage et les divers travaux agricoles. Il peut être occasionnel pour les enfants scolarisés qui apportent leur aide au cours des périodes de vacances et dans les situations d'activités de pointe comme la période de labour ou encore les périodes de récolte des produits agricoles.

Il y a lieu de noter ici l'importance des travaux effectués par les filles qui contribuent à la fois aux travaux agricoles ainsi qu'aux travaux ménagers. Le secteur de l'élevage est très présent dans cette catégorie de travail, particulièrement l'élevage extensif.

◆ Travail familial rémunéré (TFR)

Ce type de travail est de faible importance et absent dans la zone montagneuse pauvre. Il est pratiqué plutôt dans les exploitations agricoles relativement plus « viables » situées en zone de plaine.

Le travail familial rémunéré concerne surtout les travaux liés à une recette financière immédiate pour l'exploitation agricole familiale comme le commerce de légumes ou la récolte de produits agricoles et leur vente à proximité de l'exploitation agricole (olives) ou encore le transport des denrées.

◆ Travail pour tiers rémunéré (TTR) (permanent et occasionnel)

Le travail des enfants chez autrui constitue un véritable emploi soumis aux conditions d'offre et de demande de la force de travail ouvrière en agriculture. Il se concentre dans les zones à haut potentiel agricole (ici la zone de plaine et les périmètres irrigués) et dans les périodes de besoin intense en main d'œuvre. Les employeurs les plus importants sont les fermes et les grandes exploitations agricoles. Ce type de travail qui n'inclue pas les enfants scolarisés, concerne aussi bien les garçons que les filles. La distinction entre les deux sexes est perceptible dans les conditions de rémunération.

*Classification du travail des enfants en agriculture.*

Le recensement de l'ensemble des travaux observés ou identifiés permet de faire la classification suivante :

◆ Travail familial non rémunéré (TFNR)

Fille

- Gardiennage de troupeau-zones proches ;
- Coupe et transport de fourrages ;
- Alimentation des animaux ;
- Entretien des bergeries et d'étables ;
- Petit élevage.

Garçon

- Gardiennage de troupeau-zones éloignées ;
- Travaux agricoles et labour ;
- Semis, épandage d'engrais, traitements agrochimiques.

Fille et garçon

- Irrigation ;
- Récolte d'olives, amandes, prunes et noix, raisins et autres...

◆ Travail familial rémunéré (TFR)

Garçon

- Commerce de fruits et légumes ;
- Plantation, entretien et récolte de légumes.

Fille et garçon

- Récolte d'olives.

◆ Travail pour tiers rémunéré (TTR) (permanent et occasionnel)

Garçon

- Gardiennage de troupeau – zones éloignées ;
- Travaux agricoles et labour ;
- Semis, épandage d'engrais, traitements chimiques ;
- Transport de produits agricoles.

Fille et garçon

- Récolte d'olives et d'agrumes ;
- Plantation et récolte de pommes de terre ;
- Semis et récolte de pois ;
- Plantation et coupe de menthe.

Il se dégage de l'analyse des différents travaux, que les filles sont plus concernées par le travail permanent et non rémunéré et que les garçons sont plutôt concernés par les travaux rémunérés et faisant appel à l'utilisation de machines et engins agricoles ainsi que des produits chimiques et pesticides.

*Conditions de travail des enfants*

**Durée de travail**

La durée de travail des enfants varie en fonction du type de travail, de la saison et de la scolarisation de ceux-ci. Elle diffère également selon qu'il s'agit d'une fille ou d'un garçon.

Pour les enfants non scolarisés, il s'agit souvent de travail permanent et à caractère continu bien que les travaux effectués changent d'une saison à l'autre. Pour ces enfants, la durée de travail dépasse 8 heures par jour et peut atteindre jusqu'à 12 heures par jour (voir encadré ci-dessous).

---

Durée de travail permanent des enfants non scolarisés :

---

\*Gardiennage-élevage : 8 à 12h/jour ;

\*Maraîchage : 8 à 10 h/jour ;

\*Travaux agricoles : 12 h/jour.

---

Le gardiennage de troupeau dans des zones lointaines est le travail qui peut débiter à l'aube et se terminer au coucher du soleil, chaque jour. De ce fait, la durée maximale de travail est atteinte pendant la saison estivale où la durée du jour atteint jusqu'à 14 heures.

Les autres travaux au niveau des champs, ont plus ou moins un caractère saisonnier et sont discontinus dans le temps. La période de labour constitue la première saison de pointe avec des durées de travail atteignant jusqu'à 12 heures par jour. Cette opération se fait parfois dans des conditions très particulières (premières pluies, conditions d'accès à la parcelle, disponibilité de la semence et des engrais ...) limitant le temps qui lui est imparti, ce qui oblige l'agriculteur à la réaliser coûte que coûte, dans un délai bien réduit.

Les travaux des enfants dans les grandes exploitations agricoles concernant surtout la conduite des cultures maraîchères (légumes) depuis le semis ou la plantation jusqu'à la récolte. De telles opérations nécessitent beaucoup de main d'œuvre recrutée quotidiennement ou hebdomadairement dans les places d'offre de force de travail (Moakaf). La durée de travail dépend de plusieurs facteurs dont le nombre d'ouvriers travaillant dans la parcelle, le délai de livraison de la production, la saison, la volonté de l'employeur et le salaire journalier. Elle varie de 8 à 12 heures par jour.

Pour les enfants scolarisés, les travaux effectués sont semi-permanents ou occasionnels et se concentrent dans les jours fériés et les vacances. Les enfants effectuent divers travaux agricoles, la récolte de fruits et légumes, le gardiennage et la conduite de l'élevage. Les horaires de travail sont similaires au travail permanent pour les non scolarisés.

Au cours de l'année scolaire, le travail des enfants porte le plus souvent sur une demi-journée ou sur deux périodes : le matin avant d'aller à l'école (6 heures à 8 heures) et l'après-midi (16 heures à 18 heures).

Dans tous les cas, le travail des enfants scolarisés est, au minimum, de 4 heures par jour et, au maximum de 8 heures par jour (voir encadré ci-dessous). Les horaires du travail sont organisés en dehors de la classe.

---

Durée de travail des enfants scolarisés : Travail semi-permanent :

---

- \* Gardiennage et élevage : 4 à 6 h/jour ;
  - \* Travaux divers : 4 à 8 h/jour. Travail occasionnel :
  - \* divers travaux agricoles ;
  - \* Vacances (été) et jours fériés ;
  - \* horaires hors classe.
- 

Concernant la différence entre fille et garçon, il y a lieu de signaler que généralement, la fille travaille plus que le garçon dans la mesure où elle s'occupe de façon permanente de tous les travaux à l'intérieur de la maison (travaux d'élevage et travaux ménagers). La durée totale de travail de la fille est majorée d'au moins 2 heures par jour de travaux supplémentaires de ménage, d'entretien des locaux d'élevage, d'alimentation des animaux, ...

### ***Age de mise au travail des enfants***

Les enfants commencent à travailler à un âge très précoce. Les garçons sont mis au travail vers l'âge de 9 ans tandis que les filles sont exploitées dès l'âge de 5 ou 6 ans.

---

Les filles sont mises au travail à un âge plus précoce

---

Fille : 5-9 ans

Garçon : 9-12 ans

---

Les parents, particulièrement le père, sont les personnes décisives quant à la mise au travail de leurs enfants. Les travaux effectués en jeune âge se rapportent au gardiennage en zone proche de la maison et à l'entretien des locaux de l'élevage.

### ***Environnement de travail***

Les enfants travaillent dès leur jeune âge dans des conditions qui peuvent être qualifiées parfois de très dangereuses vis à vis de leur sécurité et de leur développement physique et psychologique. L'environnement de travail des enfants en agriculture est marqué par les caractéristiques suivantes :

- isolement et éloignement du Douar : le gardiennage du troupeau en montagne, forêts et parcours amène l'enfant berger à parcourir de longues distances pour parvenir aux lieux de pâturage. L'enfant berger est souvent seul dans la nature, très éloigné de son douar et sans moyens de protection contre toute agression humaine ou animale ;
- dans tous les travaux agricoles, il n'y a pas de respect des règles de sécurité au travail : les enfants travailleurs sont habillés n'importe comment. Il ne porte pas d'habillement protecteur et parfois ils ont les pieds nus et s'exposent à plusieurs risques physiques. Leur travail les amène à manipuler du matériel agricole et des produits dangereux sans aucune initiation, ni protection. Les outils utilisés sont souvent inappropriés provoquant des déformations corporelles irréversibles. Il n'y a pas de moyens de premiers secours et en cas d'accidents, les enfants ont recours à certains moyens traditionnels après plusieurs heures de souffrance ;
- le travail des enfants dans les champs les expose aux coups de soleil et aux intempéries. Ils passent de longues heures à l'extérieur sans abri ni protection ;
- le travail des enfants dans les étables et les écuries les amène à côtoyer pendant longtemps des animaux d'élevage dans des conditions d'hygiène très rudimentaires.

### ***Conditions de rémunération***

La rémunération financière des enfants travaillant en agriculture concerne le travail rémunéré chez les tiers (TTR) et dans une moindre mesure le travail familial rémunéré (IFR).

Dans ce qui suit nous allons considérer uniquement la rémunération du travail des enfants chez les tiers, en l'occurrence les fermes et les grandes exploitations agricoles.

**Tableau 2 : Rémunération du travail des enfants en agriculture**

| Travail                  | Garçon         | Fille        |
|--------------------------|----------------|--------------|
| Gardiennage              | 30 à 35 DH/j   | -            |
| Maraîchage               | 30 à 35 DH/j   | 20 à 30 DH/J |
| Récolte d'olives/agrumes | 20 à 30 DH/j   | 15 à 20 DH/J |
| Récolte de raisins       | 35 DH/j        | 20 à 25 DH/j |
| Irrigation               | 15 DH/j        | -            |
| Travaux agricoles-labour | 35 à 40 DH/j   | -            |
| Transport (blé)          | 100 DH/semaine | -            |

Il ressort de ce tableau que :

- d'une façon générale, la rémunération du travail des enfants représente 60 à 75 pour cent de la rémunération habituelle des adultes (40 à 50 DH) ;
- la rémunération est faite sur la base d'un salaire journalier, mais elle est perceptible souvent en fin de semaine ;
- pour la plupart des travaux agricoles (à l'exception du gardiennage), la rémunération porte uniquement sur les journées effectivement travaillées. Aucun jour férié n'est payé et les congés ne sont pas pris en compte ;
- les travaux les plus rémunérés correspondent à des journées entières de tâches dures et pénibles (labour, travaux agricoles d'entretien) ;
- les filles ne sont pas concernées par l'ensemble des travaux agricoles. Elles travaillent en tant qu'ouvrières agricoles dans les fermes et grandes exploitations, particulièrement dans les opérations de récolte et d'entretien des cultures maraîchères. Leur rémunération est généralement inférieure à celle des garçons de 5 à 10 DH/jour.

#### **Valorisation financière du travail des enfants par les parents employeurs**

Dans le cas du travail non rémunéré des enfants dans leur propre exploitation familiale, il a été jugé utile de donner une valeur financière estimative du travail des enfants. Pour ce faire, il a été demandé aux parents employeurs de valoriser le travail de leurs enfants en répondant à la question : combien vous faut-il d'argent par mois pour que votre enfant ne travaille pas ? Ou encore, si votre enfant ne travaille pas, combien vous faut-il d'argent par mois pour embaucher de la main d'œuvre salariale ?

Il s'est avéré alors que le travail de l'enfant dans l'exploitation familiale est survalorisé par les parents qui estiment sa valeur entre 1 000 et 1 500 DH/mois pour le garçon et entre 300 et 600 DH/mois pour la fille.

Le calcul estimatif de la valeur de la force de travail d'un enfant (fille ou garçon) de 12 ans travaillant 200 jours par an correspondrait à 500 DH/mois en moyenne. Cette valeur correspond aux frais de la main d'œuvre salariale que le chef d'exploitation doit engager pour compenser le travail de son enfant.

La contribution des enfants travailleurs par ménage varie de 300 à 2 000dh/mois, selon le nombre d'enfants qui sont mis au travail.

**Le temps libre des enfants travaillant en agriculture (ETA)**

Lors des interviews avec les ETA, il a été procédé à la définition du calendrier journalier qui est répartie entre le temps imparti à l'école (y compris les déplacements pour se rendre à l'école), le travail, le ménage et le temps libre, les résultats sont consignés dans le tableau ci-après.

**Tableau 3 : temps libre des ETA**

| % temps libre | 0%  | 10% | 20% | 30% et plus |
|---------------|-----|-----|-----|-------------|
| Filles        | 41% | 34% | 13% | 3%          |
| Garçons       | 16% | 26% | 30% | 29%         |
| Total         | 26% | 29% | 23% | 19%         |

Il ressort que le temps libre de l'ETA est très réduit et ne répond aucunement aux normes de divertissement des enfants en jeune âge. 26 pour cent des ETA n'ont pas de temps libre, soit 41 pour cent des filles et 16 pour cent des garçons. Seuls 19 pour cent des ETA ont un temps libre dépassant 30 pour cent (ou 3 à 4 heures par jour), soit 29 pour cent des garçons et seulement 3 pour cent des filles. Il en résulte que les filles travaillent plus que les garçons et que leur temps libre est très faible.

Le peu de temps libre dont disposent les ETA est toutefois dissipé dans la rue dans des conditions ne permettant aucun divertissement physique ou moral à l'enfant. L'absence de toutes infrastructures de jeunesse et de sport conjuguée à l'ignorance et à la négligence (involontaire) des parents font que les enfants sont laissés à leur sort sans aucun encadrement éducatif ou pédagogique.

*Risques et situations dangereuses*

Les conditions dangereuses dans lesquelles les enfants travaillent les exposent à plusieurs risques et accidents dangereux. Les situations les plus fréquentes qui ont été identifiées sont :

**Accidents**

- morsure de serpents : plusieurs cas de décès ont été enregistrés parmi les enfants bergers et au cours du travail au champ. La non disposition des moyens de secours et l'éloignement des centres de santé qui d'ailleurs ne sont pas équipés seraient à l'origine de l'incapacité à secourir les enfants mordus ;
- accidents de véhicule sur la route ou de tracteurs et machines agricoles : les ETA sont amenés à se déplacer sur de longues distances pour se rendre au lieu de travail. Ces déplacements peuvent être mortels lors de la traversée d'une route. Aussi les enfants bergers en s'occupant plus du rassemblement du troupeau s'exposent dans plusieurs situations à des accidents mortels. Plusieurs cas d'accidents d'engins agricoles ont été également signalés ;
- coupure et blessure au contact de machinerie : Certaines manipulations, hasardeuses et sans initiation, de machines agricoles peuvent entraîner des accidents graves comme les coupures enregistrées lors de manipulation de moto-pompe d'irrigation ;

- chutes de falaises et tombées d'arbres : Il arrive que des enfants bergers soient entraînés dans des chutes de falaises de pentes accentuées, ce qui provoque des blessures et des cassures. Lors de la récolte d'olives ou de noyer par exemple, plusieurs cas de tombées d'arbres à hauteur élevée ont été enregistrés. Les traitements des cassures se font le plus souvent par des moyens traditionnels.

#### ***Santé-Maladie***

L'environnement de travail des ETA est propice au développement de certaines maladies et déséquilibres sanitaires. Les principaux risques identifiés à ce niveau concernent :

- les mauvaises conditions d'hygiènes (étables, bergerie, irrigation, labour,...)

#### ***Autres risques et situations dangereuses***

D'autres risques graves sont également identifiés à travers les discussions menées avec les enfants et les instituteurs. Ils concernent :

- le viol de filles et de garçons en situation d'isolement et sans défense ;
- le vol et l'agression d'enfants ;
- la peur et les troubles psychologiques liés à l'isolement prolongé et à la solitude.

#### ***Perception du travail des enfants en agriculture***

De façon générale, le travail des enfants en agriculture passe inaperçu aux yeux de la société rurale. C'est un phénomène normal, habituel et ordinaire. Le travail des enfants en agriculture n'inquiète personne et l'on peut dire qu'il y a une indifférence sociale face au travail des enfants.

Les discussions menées avec les différentes catégories sociales peuvent être considérées comme une première sensibilisation à une situation perçue jusque là comme normale. Les questions posées ont été une occasion aux enfants, aux parents et aux instituteurs de réfléchir, pour la première fois pour certains, au phénomène du travail des enfants. Cette réflexion aura sans doute des répercussions sur la manière de voir et de percevoir les ETA.

L'attitude des personnes interviewées sur la question a été donc spontanée et sincère.

#### ***Perception des enfants***

La majorité des enfants justifie leur travail par la nécessité d'aider leur famille soit en apportant de l'argent ou en travaillant auprès de sa famille. Le caractère sacré du travail et la possibilité d'avoir de l'expérience dans la vie sont aussi des justificatifs avancés. Cependant, la majorité d'entre eux trouve les travaux agricoles pénibles à très pénibles et aspire à apprendre un autre métier moins pénible et plus rémunérateur.

#### ***Perception des parents***

Une grande partie des parents interviewés se déclarent contre le travail des enfants, mais affichent leur incapacité à changer la situation puisqu'ils sont dans le besoin



immédiat et impératif de l'aide de leurs enfants. Il rapporte que malgré tout, les jeunes ne veulent plus travailler en agriculture et qu'ils les encouragent à travailler dans d'autres secteurs, notamment en ville.

#### *Perception des instituteurs*

Tous les instituteurs ne sont pas contre le travail des enfants, et ce malgré l'impact de ce phénomène sur la scolarisation des enfants. Certains d'entre eux sont même pour le travail des enfants qui aident leurs parents.

#### **Relation travail-école**

Pour les enfants qui travaillent en agriculture, trois situations se présentent :

- L'ETA va à l'école en parallèle avec son travail ;
- L'ETA a rompu sa scolarisation après avoir été à l'école pour quelques années ;
- L'ETA n'a jamais été à l'école.

La répartition des différentes situations est donnée dans le tableau suivant :

| Région   | Enfants en classe | Enfants en rupture de scolarité | Enfants non scolarisés |
|----------|-------------------|---------------------------------|------------------------|
| Montagne | 18%               | 47%                             | 34%                    |
| Piémont  | 38%               | 37%                             | 25%                    |
| Plaine   | 56%               | 45%                             | 21%                    |
| Total    | 33%               | 42%                             | 25%                    |

Il en ressort que :

- un tiers des enfants travaillant en agriculture sont encore en classe. Ce taux diminue en allant de la plaine (56 pour cent) vers la montagne (18 pour cent) ;
- le quart des ETA n'ont jamais été scolarisés et sont par conséquent analphabètes. Cette fraction atteint 34 pour cent en zone de montagne ;
- une grande partie des ETA ont quitté l'école, soit 42 pour cent. Ce taux est important dans toutes les régions et concerne plus de filles que de garçons ;
- la rupture de la scolarisation concerne aussi bien la fin de l'enseignement fondamental (garçons et filles) que les premières années d'E.F (plus de filles). La rupture de la scolarisation est une conséquence directe de plusieurs facteurs combinés dont la mise au travail de l'enfant, les conditions de vie de celui-ci marquées par la pauvreté, l'ignorance et la négligence ainsi que l'inadaptabilité et l'inefficacité du système scolaire (voir encadré ci après).

---

 Cause de la non-scolarisation des ETA
 

---

Non scolarisation :

- Pauvreté,
- Analphabétisme et ignorance des parents,
- Besoins de main d'œuvre familiale (fils aîné, importance du travail),
- Besoin de filles pour travaux ménagers,
- Coutumes (filles),
- Eloignement de l'école.

Rupture :

- Pauvreté,
  - Besoins de main d'œuvre familiale (Mort ou absence du père),
  - Inexistence de collège proche,
  - Inadaptation du système d'enseignement avec les besoins des parents,
  - Mauvaise image de marque de certains instituteurs ou d'école.
  - Echec scolaire ou insuffisance de communication enfant-instituteurs.
- 

***Impact du travail des enfants sur leur scolarisation***

L'analyse de l'impact du travail des enfants sur leur scolarisation met en évidence deux types de processus selon qu'il s'agit d'une fille ou d'un garçon.

Pour la fille

Les conditions de travail sont très défavorables et contraignantes. La fille est sollicitée à la fois pour les travaux agricoles, souvent l'élevage, et pour les travaux ménagers qui incluent aussi la corvée de l'approvisionnement en eau et l'apport du bois. Les forces physiques et intellectuelles de la fille sont épuisées en dehors de l'école, ce qui affaiblit sa capacité à suivre les cours et à assurer sa présence en classe. Il en résulte un échec scolaire.

De plus, le manque de moyens, qui est incompatible avec l'échec de la fille, conjugué avec la culture coutumière des parents qui préfèrent garder leur fille à la maison au lieu de la laisser traîner dans les champs militent pour que, finalement, la fille rompe sa scolarisation à un stade plus précoce.

Pour le garçon

Pour le garçon, d'autres valeurs entrent en jeu. Bien que la scolarisation du garçon ne pose pas de problèmes coutumiers, sa rupture de scolarisation peut être induite par différentes raisons dont les plus importantes concernent :

- l'insertion précoce dans le monde de travail ;
- la valeur sacrée du travail (aide de la famille, auto-prise en charge...) ;
- le gain d'argent : orientation vers les valeurs matérielles et perception d'une certaine inutilité de l'école surtout qu'elle produit des chômeurs ;
- du fait de ces raisons, le garçon commence à afficher son désintérêt vis-à-vis de l'école et ne s'investit plus dans les études, ce qui se solde par l'absentéisme et l'échec scolaire.

L'inexistence de collègue proche constitue également un autre facteur très important de déscolarisation des enfants qui ont fait des efforts pour surmonter les contraintes précitées et sont parvenus à terminer les études fondamentales.

D'autres facteurs familiaux peuvent être déterminants dans la déscolarisation ou la non-scolarisation du garçon :

- le garçon aîné n'est pratiquement jamais scolarisé puisqu'il constitue une main d'œuvre familiale potentielle et une aide précieuse du père ;
- la mort ou l'absence du père ou d'une autre personne clé de la famille entraîne souvent la déscolarisation d'un ou de plusieurs enfants de la même famille, soit parce que la famille s'appauvrit ou parce qu'il y a un besoin pressant de main d'œuvre familiale.

### ***Perspectives d'avenir***

À travers les éléments de discussions développés plus haut, il ressort que le phénomène du travail des enfants en agriculture est une contrainte qui vient s'ajouter aux autres conditions de vie défavorables dans lesquelles des milliers d'enfants vivent une souffrance journalière chronique et aiguë.

L'enfance en tant que phase de développement physique, psychologique et culturel est pratiquement absente dans le vécu des jeunes populations rurales. Les enfants sont responsabilisés et chargés de fardeaux lourds dès leur jeune âge sans qu'ils puissent avoir l'occasion de saisir et de comprendre leur situation.

L'environnement de développement des enfants en milieu rural produit une spirale de pauvreté qui enchaîne les générations actuelles et futures. L'ignorance et la pauvreté produit des enfants analphabètes, ignorants et incapables de sortir de la spirale de la pauvreté puisqu'ils ne sont ni préparés au changement, ni outillés de savoir et savoir faire indispensables à toute tentative de changement.

Pour ces enfants, le présent est très mal vécu et l'avenir leur fait peur. Le seul espoir de ces jeunes est de partir ailleurs, loin d'un environnement rural hostile sans moyens de vie, sans protection et sans avenir, loin de ce secteur de l'agriculture dont le travail est très pénible et ne payant pas, et loin aussi de cette marginalisation largement vécue par les jeunes ruraux.

Ces enfants en souffrance sont la problématique du développement humain de demain que le pays devra résoudre. En l'absence de toute mesure d'intervention et de changement favorable de situation de ces jeunes, on doit s'attendre à certaines conséquences irréversibles telles que l'augmentation de la pauvreté, de l'exode rural, de l'immigration clandestine, du taux de criminalité et autres déséquilibres sociaux dont la correction nécessite beaucoup de moyens et de temps.

Il est donc impératif de placer l'enfance rurale au centre de préoccupation des Pouvoirs Publics et des organisations de développement local. Une telle perspective permettra de s'inscrire dans une logique de développement durable basée avant tout sur les hommes et les femmes de demain.

Il est nécessaire d'instaurer un système d'intervention contre le phénomène de travail des enfants en agriculture à travers la synergie de l'ensemble des parties prenantes.

Les axes d'interventions de cette approche qui implique l'ensemble des partenaires de développement local sont les suivants :

#### ***L'État***

Les principales interventions devant être prises par l'État s'articulent autour des axes suivants :

- la lutte contre la pauvreté et l'ignorance en milieu rural à travers des programmes de développement local ciblés et orientés vers les populations les plus démunies ;
- la mise en place des infrastructures de base socio-économiques ainsi que les infrastructures communautaires de protection de l'enfance et de développement de la jeunesse et des sports ;
- la promotion de la famille rurale à travers des programmes de sensibilisation et d'orientation en matière d'éducation et de planification familiale ;
- l'instauration d'un Programme national d'éradication des travaux permanents des enfants et d'aide aux enfants travaillant à mi-temps en agriculture ;
- l'élargissement de la protection légale des enfants par la mise en place de lois interdisant la mise au travail des enfants en agriculture avant l'âge de 15 ans et la veille à l'application de la loi sur la protection de l'enfant.

#### ***L'école, le Ministère de l'Éducation nationale et les organismes de formation professionnelle***

L'école et le Ministère de l'Éducation ainsi que les organismes de formation professionnelles peuvent jouer un rôle important dans l'amélioration de la situation de milliers d'enfants ruraux, et ce, à travers :

- la sensibilisation et l'alphabétisation des enfants et parents ;
- l'adaptation des programmes scolaires (contenus, durée, moyens de communication, ...) aux réalités locales et aux besoins spécifiques de chaque zone ;
- la construction de collèges, de centres de formation professionnelle à la proximité des populations rurales.

#### ***Les ONG (Associations de développement) et les Communes rurales***

L'intervention des ONG et des CR peut être organisée autour des axes suivants :

- la sensibilisation des parents aux programmes d'alphabétisation ;
- la mise en œuvre de projet de développement en faveur des adultes et lutte contre la pauvreté ;
- l'encadrement des enfants en situation difficile ;
- la formation professionnelle.

#### ***Les Employeurs (Grandes fermes privées et publiques)***

Les fermes et les grandes exploitations devront jouer leur rôle de fermes patriotes respectant les droits fondamentaux des enfants, et ce en assurant :

- l'établissement de code de conduite strict dans la manière de recrutement des ouvriers ;
- l'application de la loi relative au travail des personnes mineures et des chartes de protection de l'enfant ;

- l'allégement des conditions des enfants contraints à travailler à travers des programmes intégrés de travail-formation-encadrement.

## Conclusions

### *Sur le plan méthodologique*

La méthodologie adoptée pour la réalisation de ce travail est une méthode très intéressante pour caractériser des phénomènes sociaux dans le monde rural. Le coût ainsi que le temps nécessaires compensent à notre avis largement le « manque » de précision dans les chiffres et les résultats quantitatifs. L'étude est cependant limitée par :

- l'étalement des travaux agricoles sur toute l'année : il a été montré plus haut qu'il y a généralement 3 périodes de pointes, la période de préparation des terres en automne, la période d'entretien des cultures en fin hiver-début printemps et la période de récolte de la plupart des cultures annuelles en été ;
- l'inaccessibilité temporaire à certaines zones : l'enclavement de la zone d'étude rend l'accès aux douars très difficile particulièrement quand les conditions climatiques sont défavorables ;
- l'incompréhension des populations des activités de recherche, car dans un milieu analphabète, il faut beaucoup plus de temps pour acquérir la confiance des personnes interviewées.

### *Sur le plan des résultats*

Le travail des enfants en agriculture est quasi généralisé à travers toute la zone de l'étude et concerne un enfant sur deux. Ce phénomène est ordinaire aux yeux des composantes sociales à tel point qu'il passe inaperçu. On note par ailleurs le manque d'information et d'études se rapportant aussi bien au niveau régional (où il n'y pas d'information sur le travail des enfants) qu'au niveau national (où le travail des enfants en agriculture n'est pas étudié).

Ce phénomène grave est le résultat cumulé de :

- la faiblesse des Indicateurs de Développement Humains de la région ;
- la défaillance du système éducatif ;
- du manque de sensibilisation quant aux impacts et conséquences à court, moyen et long terme.

Plusieurs travaux sont exécutés par les enfants dans des conditions déplorables comportant des risques substantiels sur le développement physique et moral des enfants. La majeure partie des ETA sont employés comme main d'œuvre familiale au sein de l'exploitation agricole de leurs parents ou proche-parents et ne perçoivent aucune rémunération contre le travail qu'ils effectuent de façon permanente ou occasionnelle.

Les filles sont mises au travail à un âge plus jeune (5 ou 6 ans) et sont doublement exploitées dans les travaux ménagers. Le nombre d'heures de travail des filles dépassent souvent 10 heures par jour (contre 7 à 8 heures pour les garçons) et la rémunération de leur travail chez les tiers représente généralement  $\frac{3}{4}$  de la rémunération des garçons.

Les travaux les plus dangereux identifiés sont :

- le métier de berger dans les régions montagneuses et forestières de la région ;
- le travail intensif dans les grandes fermes de la plaine ;
- l'enfant chef précoce de famille pour cause de décès ou d'immigration du père.

Les perspectives d'avenir de ces enfants s'annoncent très difficiles. Le phénomène de travail des enfants produit des adultes désorientés n'ayant pas vécu d'enfance, analphabètes et pauvres. Leur avenir est incertain et affichent une attitude négative face à leur vie.

L'atténuation des conséquences graves qui pourraient en découler passe par une lutte durable et structurée contre le travail des enfants et l'amélioration des conditions de vie des populations rurales. Ces objectifs nécessitent le concours des efforts de l'ensemble des parties concernées, à savoir l'État, les collectivités locales, les ONG, les employeurs et la population.

### Recommandations

Au niveau de l'intervention, il est recommandé de :

- promouvoir des actions de développement local (scolarisation, santé, amélioration des revenus, micro finance, ...) ;
- intégrer la composante « enfant » et la lutte contre le travail des enfants dans les différents programmes à travers des actions spécifiques de sensibilisation et de lutte contre le travail des enfants ;
- mener une campagne de sensibilisation et de mobilisation sociale des populations contre le travail des enfants en agriculture à travers le réseau des ONG locales ;
- initier et développer, en collaboration avec les partenaires publics et privés concernés, une stratégie nationale de lutte contre le travail des enfants en agriculture ; en l'occurrence les travaux les plus dangereux, les métiers de berger permanent et de chef de famille précoce et dans les entreprises et grandes fermes intensives en tant que « ouvriers (es) agricoles ».

### Références

- Antoine, P. et Diouf, P. D., 1988, « Urbanisation, scolarisation et mortalité des enfants », *Annales de l'IFORD*, vol. 12.
- Almeida-Topor, Hélène d', 1992, *Les jeunes en Afrique : évolution et rôle*, Paris: L'Harmattan.
- Bequele, A. and Boyaden, J., 1988, *Combating Child Labour*, Geneva: ILO.
- Bonnet, M., 1993, « Le travail des enfants en Afrique », *Revue Internationale de Travail* n° 3.
- Bop, C., 1990, « Les laissés pour compte », *Vie et Santé*, Avr.
- Desai, S. de, 1992, 'Children at Risk: The Role of Family Structure in Latin America and West Africa', *Population and Development Review*, vol 18.

- Grant, J. P., 1990, *La situation des enfants dans le monde*, N Y: UNICEF.
- Jully, R., 1989, « L'enfant et l'ajustement structurel à visage humain » *Environnement Africain*, vol. VII.
- Koudou, K. R., 1990, *Pratiques éducatives et développement moral : ...* Thèse d'État, Toulouse.
- Koton, D., 1987, « Identification des problèmes socio-économiques des mères et enfants au Kivu », Cahiers du CERPRU.
- Lauras-Locoh, T., 1990, « Évolution de la famille et transition démographique en Afrique », *RIS*, n° 126, Nov.
- Locoh, T., 1995, *Familles africaines ; population et qualité de vie*, Paris: CEPED.
- Mansaray, A., 1991, « Les marginalisés de l'éducation ; quels groupes et pourquoi ? », *UNESCO-Afrique*, mars.
- Ngakoutou, T., 1991, « La jeunesse Africaine face aux changements socio-économiques et culturels », *UNESCO-Afrique*, mars.
- OCDE, 1983, *Les études et le travail vus par les jeunes*, Paris: OCDE.
- OCDE, 1986, *L'enseignement au féminin ; études internationales sur la façon dont filles et garçons sont élevés et instruits*, Paris: OCDE.
- Sahoo, U. Ch., 1990, 'Child Labour and Legislation', *Economic and Political Weekly*, vol. 25, n°46.
- UN, 1990, *Droits de l'enfant*, NY: NU.

